



## **La FQM se réjouit de la signature de l'entente Canada-Québec sur les infrastructures**

**Québec, le 5 juillet** – La Fédération québécoise des municipalités (FQM) se réjouit de la signature de l'entente Canada-Québec sur les infrastructures et souhaite que les sommes promises soient rapidement versées aux municipalités du Québec. Cette signature rend accessibles pour le Québec les sommes provenant du Fonds pour l'infrastructure de transport en commun (FITC) et du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU).

« La FQM sera très active afin d'aider les petites municipalités à obtenir leur juste part des sommes annoncées aujourd'hui (5 juillet). À cet égard, nous saluons la volonté du premier ministre du Québec qui désire également simplifier le travail des municipalités qui souhaitent avoir accès à ces nouveaux programmes », a affirmé monsieur Richard Lehoux, président de la FQM.

La signature de cette entente rend disponibles 364 M\$ provenant du gouvernement fédéral par l'intermédiaire du FEPTEU auxquels s'ajoutent plus de 300 M\$ du gouvernement du Québec. Ces nouveaux investissements combleront de nombreux besoins criants dans les municipalités partout au Québec.

Bien que l'entente du 5 juillet sur la phase 1 d'*Investir dans le Canada* permettra la mise en œuvre de plusieurs chantiers, M. Lehoux désire déjà émettre un souhait pour la phase suivante. « Plus de 800 000 résidences isolées n'obtiennent aucun financement pour la mise aux normes de leurs installations septiques individuelles. 800 000 résidences, c'est l'équivalent d'une très grande ville et nous espérons que la phase 2 permettra de soutenir ces citoyens! », a-t-il indiqué.

La FQM s'engage à épauler le gouvernement dans la mise en chantiers des investissements annoncés le 5 juillet et poursuit ses démarches afin que la phase 2 d'*Investir dans le Canada* réponde aux priorités des régions du Québec.

### **On voit loin pour notre monde**

Depuis sa fondation en 1944, la Fédération québécoise des municipalités s'est établie comme l'interlocuteur incontournable des municipalités et des régions du Québec. Visant constamment à défendre l'autonomie municipale, elle privilégie les relations à l'échelle humaine et tire son inspiration de l'esprit de concertation et d'innovation de ses quelque 1 000 municipalités et MRC membres.

### **Renseignements :**

David Juneau  
Conseiller en relation avec les médias  
581 309-7093 / 418 651-3343, poste 263  
[djuneau@fqm.ca](mailto:djuneau@fqm.ca)